La participation des travailleurs, toujours actuelle

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 861

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1019599

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public 861

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 30 avril 1987
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

La participation des travailleurs, toujours actuelle

Le débat sur la participation des travailleurs dans les entreprises est au point mort. Après l'échec de l'initiative syndicale et du contre-projet pâlot qui lui était opposé, le moulin législatif est au repos. Et pourtant le sujet reste d'actualité. Pour des raisons de principe : le travail comme le capital est un facteur de production indispensable à la bonne marche de l'entreprise et, à ce titre, doit avoir son mot à dire.

Les difficultés récentes de certaines entreprises, et non des moindres - Brown-Boveri, Alusuisse - mettent en évidence les lacunes de gestion des capitaines d'industrie et le faible poids des conseils d'administration lorsqu'il s'agit d'anticiper les changements nécessaires à la survie des sociétés. L'ouvrage d'un ancien cadre supérieur de Bally (1), récemment traduit en français, est révélateur de la faiblesse du droit lorsqu'il s'agit de préserver un outil de travail efficace. La protection joue essentiellement en faveur des détenteurs du capital, qui peuvent disposer librement de leur bien, même contre l'intérêt des travailleurs et de la région où est implantée l'entreprise. L'histoire de Bally montre comment la liberté d'action d'un petit nombre d'acteurs a permis de vider l'entreprise de sa substance financière et de dilapider son savoir-faire.

Grandeur et décadence d'une marque. Bally, c'est d'abord une entreprise familiale qui, par la volonté et la capacité de ses patrons, se hisse au premier rang des producteurs mondiaux de chaussures. A l'époque, on ne parlait pas d'innovation et d'étude de marché. Chez Bally on pratiquait ces principes de base et, forte d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, l'entreprise devint en un siècle une puissante holding qui contrôle la production de ses cuirs et la distribution de ses produits tout en investissant ses réserves dans l'immobilier.

La chute est plus rapide que l'ascension et doit plus à l'incapacité de ses dirigeants récents qu'à la situation du marché. Les héritiers multiplient les erreurs de gestion et camouflent les pertes en puisant dans les réserves cachées, avec la bénédiction du conseil d'administration où siège pourtant le président de l'Union de banques suisses.

Surgit alors l'homme qui fit trembler le Gotha de l'économie helvétique, Werner K. Rey, un jeune inconnu qui rachète en bourse la majorité du capital-action. Ce jongleur de la haute finance déchaîne les critiques - *NZZ* en tête - ce qui ne l'empêche pas de commencer à faire transiter les avoirs de Bally dans ses propres sociétés. Mais face aux menaces d'enquête judiciaire, Rey revend ses actions à Bührle, le marchand de canons, avec un bénéfice estimé à 27 millions de francs.

Tout est donc rentré dans l'ordre ? Hélas, pour Bührle, Bally n'est qu'une vache à traire. Intégrée dans la holding de l'entreprise métallurgique zurichoise, Bally permet de combler les pertes importantes du groupe Bührle. De plus en plus la production est donnée en sous-traitance et Bally à terme ne sera plus qu'une marque sans contenu.

Ainsi, en l'espace d'une quinzaine d'années, une entreprise florissante a pu devenir un objet de spéculation, convoité pour la valeur de ses actifs et non pour sa compétitivité et son savoir-faire, au prix d'une réduction drastique de l'emploi. Et cela, sans que les travailleurs de l'entreprise aient eu la moindre information et, a fortiori, la possiblité de faire entendre leur voix.

JD

(1) Fred Klaus, *Le pied dans la porte* - Le match Bally / Bührle, Genève, 1986, éd. Zoé